

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 7 mars 2019

Personnes présentes :

- Les enseignants : A. Bégu (directrice), S. Yalcin, I. Zanconato, V. Lohez, L. Lemoigne, M. Deboeuf, A. Minginette, M. Lizon A Lugrin, C. Ruhlmann, M. Mornay, E. Degenève, C. Jacquet, S. Lopes.
- Les représentants élus des parents d'élèves : C. Piroux, C. Pereira, A. Brégand, A. Daujat-Jouvent, M. Bourciat, H. Teissier, J. Catherine-Bonnici, A. De Palma.
- La commune de Val Revermont : A. Moncel.
- Les ATSEM : F. Perdrix, S. Michon, A. Cornaton, L. Gaudet
- Cantine : L. Debourg Treffortine : D. Vachet

Excusées : Mme Vallier, IEN Bourg II ; Mme Wiel (maire) ; A. Koenig, A. Gimaret, (enseignantes) ; M. Tholas, F. Perdrix (ATSEM)

Début de la séance à 18h30.

1. Les effectifs prévus pour la rentrée 2019.

28 PS
28 MS
33 GS
Soit 89 élèves en maternelle

36 CP
28 CE1
46 CE2
34 CM1
33 CM2
Soit 177 élèves en élémentaire

Total : 266 élèves sur 11 classes (moyenne : 24,18 élèves par classe)

Le moyen provisoire n'est pas maintenu. M. Moncel confirme que les projets SEMCODA sont en attente mais que des réhabilitations et quelques constructions nouvelles sont en cours et pourraient influencer sur les effectifs.

2. Bilan du changement des rythmes scolaires depuis la rentrée 2018.

Pour les élèves de maternelle, les enseignantes trouvent que ce nouveau rythme est plutôt positif, les élèves sont beaucoup excités et ils se remettent d'autant mieux dans leur journée avec la disparition des TAP qui étaient gérés par les ATSEM. Le personnel de la Treffortine constate que les enfants sont moins fatigués, moins perturbés et beaucoup moins excités le vendredi.

Pour les élèves d'élémentaire, les enseignantes de Cycle 2 notent peu de différence (peut-être que les élèves sont moins fatigués) mais les deux journées où se déroulent les APC sont trop longues. Les enseignants de Cycle 3 regrettent les 5 matinées qui étaient plus favorables pour les apprentissages et ne notent pas de différence au niveau de la fatigue des élèves. La Treffortine trouve des enfants plus détendus, moins excités et c'est plus calme.

Accueil « La Treffortine » : le changement de rythmes a eu peu d'incidence sur les effectifs d'accueil du centre de loisirs mais l'organisation du mercredi est plus simple et plus confortable.

ATSEM : c'est mieux pour les enfants et aussi pour elles qui ne sont plus obligées d'enchaîner le temps de TAP après le temps de classe.

Parents : des regrets vis-à-vis de la disparition des activités des TAP. Un mode de garde plus facile. Des différences apparaissent entre les parents qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas. Des résultats mitigés sur le retour des questionnaires.

Toutes ces remarques ne sont que du ressenti car nous n'avons pas assez de recul pour pouvoir en tirer des conclusions. Cependant il apparaît clairement qu'un rythme différent serait nécessaire entre les élèves de maternelle et ceux de l'élémentaire.

3. Le point sur les projets de classe.

Maternelle : Le projet « jardin partagé » continue et va reprendre au printemps, des plantations de fraisiers et de framboisiers ont été réalisées à l'automne.

Un projet « théâtre » est mené avec une intervenante dans toutes les classes à raison de 8 séances pour tous. Les enfants sont pris par demi-classe. Une représentation aura lieu comme aboutissement de ce projet. Les élèves sont allés au théâtre de Bourg-en-Bresse voir 2 pièces différentes : « La petite casserole d'Anatole » pour les classes de Mmes Yalcin et Koenig et « Rouge » pour les élèves de Mmes Deboeuf et Degenève.

Le partenariat avec le RAM et la crèche de Saint Etienne du Bois ont permis la mise en place de trois journées « passerelle » pour les futurs PS. Les retours sont très positifs.

Les élèves de GS dans le cadre de la liaison GS/CP participeront avec les classes de CP, CP/CE1 et CE1 à 8 séances de découverte du tennis après le retour des congés de printemps.

Cycle II : Tous les élèves de cycle 2 participent au projet « Dis-moi dix mots » ; une exposition à la salle des fêtes et un rallye-photos aura lieu le dimanche 24 mars.

Les CE1 ont suivi depuis la rentrée un cycle piscine de 14 séances, financé par la communauté d'agglomération du bassin de Bourg en Bresse. En 2019/2020, les CE1 et les CM1 iront à la piscine.

Les classes de CP, CP/CE1 et CE1 se rendront à Pont de Vaux le vendredi 10 mai pour suivre des animations sur l'eau. Cette visite sera suivie par une animation FRAPNA sur l'environnement en juin. Sur l'environnement.

Les classes de CE2 et de CE1/CE2 iront aux grottes du Cerdon le 14 mai pour visiter et participer à des ateliers « peinture et musique » et « feu et gravures ». Ils se rendront également le 4 juin matin à Brou pour des animations « ombres et lumières » et « jeux d'autrefois ».

La classe de CE1/CE2 crée actuellement un jeu sur le code piéton qui sera en libre service le jour des portes ouvertes.

Les élèves de M.Lohez seront les ambassadeurs du projet contre le gaspillage alimentaire mené en liaison avec la cantine scolaire et l'accueil de loisirs.

Cycle III : Pas de visite des collèges Daubié ou Coligny prévue. La direction du collège Daubié propose une réunion avec les parents et les élèves le lundi 8 avril à 18h30 ; le collège de Coligny reconduit la réunion de présentation mi-juin.

Les élèves de CM et de CE2 vont présenter les chorégraphies issues de leur cycle Danse aux autres élèves de l'école.

Les classes préparent le Jazz Day avec l'aide des intervenants musique. Une représentation aura lieu le jeudi 2 mai à 17h par les élèves volontaires. Une représentation regroupant tous les chants travaillés aura lieu le lundi 27 mai à 18h30 devant les parents.

Deux classes de CM1/CM2 ont participé au rallye maths transalpin cette année.

Les trois classes de CM participent à la classe de découverte qui aura lieu du 17 au 23 mars en Normandie, à Saint Martin de Bréhal. Les enseignants s'inquiètent du nombre croissant de parents qui ne souhaitent pas que leur enfant parte pour des raisons autres que médicale. Il s'agit d'un projet de classe.

La classe de Mme Jacquet rencontrera ses correspondants de Coligny en juin à la Grange du Pin.

Le cycle kayak devrait être reconduit cette année pour les élèves de CM sous réserve de parents accompagnateurs agréés en nombre suffisant (agrément le 29 avril à Bouvent).

Tous les élèves participeront au carnaval interne de l'école le vendredi 12 avril puis s'ils le souhaitent au défilé organisé par le Sou des Ecoles.

4 Les actions du sou des écoles laïque

Seulement 70% des parents ont cotisé cette année contre 90% en 2017/2018, un rappel sera transmis dans les cahiers de liaison des enfants.

Les activités.

La vente de chocolats et des sapins ainsi que le marché des créateurs qui ont eu lieu le même jour (5/12), ont bien fonctionné.

L'ode à Baschung avec une buvette et friandises dont l'entrée était « au chapeau » a rapporté 1350€.

Le Sou organisera un goûter dans le cadre du « printemps des Arts » le dimanche 24 mars.

Carnaval prévu le vendredi 12 avril (défilé ; incendie du bonhomme carnaval)

Reprise de la chasse aux œufs organisée auparavant par le comité des fêtes (restructuration de l'association et des actions qu'elle mène) ; rendez-vous le 22 avril à Pressiat.

Tenue de la buvette de « Jazz Day » le jeudi 2 mai en fin d'après-midi.

Vente de plants le samedi 4 mai matin (si le partenariat avec l'ADAPEI est renouvelé)

Vide-grenier le 19 mai.

Barbecue (sur réservations) lors des portes ouvertes du 28 juin.

Musicollines 29 juin

Projet d'une boum pour Halloween 2019.

Nous vous rappelons que le Sou des Ecoles prend en charge tous les transports et sorties des classes et qu'elle subventionne la classe de découverte des CM à hauteur de 5 000€ et le projet « théâtre ».

Chaque classe a un budget de 666 € environ. Il est à noter que ce sont toujours les mêmes parents qui répondent aux appels de demande de disponibilité.

5 Questions des représentants élus des parents d'élèves.

- une thématique revient plus souvent que les autres, ce sont les moqueries et incivilités de quelques élèves de cycle 3 sur certains élèves plus jeunes (signalés par plusieurs parents ayant des enfants scolarisés en cycle 2) ainsi que les moqueries concernant le handicap (signalé par un parent d'enfant de cycle 3). Ces remarques posent la question de la nécessité d'une action en direction des élèves mais peut-être également en direction des familles sur des sujets tels que le harcèlement scolaire et l'acceptation de la différence, du handicap...

Chaque classe a été sensibilisée à ces thématiques. Les enseignants n'ont pas de retour de la part des enfants sur ces moqueries et si le cas se présente, cela est débattu et réglé en classe. Sur le temps de cantine, les conflits ne sont pas toujours gérés (d'après les enfants) et parfois des conflits extérieurs à l'école viennent trouver leur règlement à l'école.

- Problème du trop grand nombre d'élèves dans la cour d'élémentaire lors du temps méridien.

Le nombre d'élèves mangeant à la cantine est très élevé (+ de 210), les enfants sont répartis au mieux.

- une question concernant la possibilité d'accentuer le soutien scolaire pour les élèves en difficulté a été posée par un parent d'enfant scolarisé en cycle 3 (RASED ?)

Les conditions de prise en charge par le RASED sont discutées entre les enseignants et les membres du RASED. Cette année encore, l'école a connu des problèmes dans le suivi des élèves devant être pris en charge (absence de l'enseignante spécialisée dès le retour des vacances de Toussaint). Un nouvel enseignant du RASED intervient depuis le retour des vacances de février.

Les parents sont invités à s'impliquer si leur enfant se révèle être en difficulté. Les enseignants peuvent les recevoir pour toute interrogation.

Prochain conseil d'école : le lundi 17 juin à 18h30